

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2025

Décision du 22 juillet 2025

07.2025-29	<u>RESSOURCES HUMAINES</u> <u>OBJET</u> : Désignation d'un cabinet de recrutement dans le cadre du recrutement de son responsable adjoint service cycle de l'eau – cellule travaux
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant qu'il convient de désigner un cabinet de recrutement pour assister Clisson Sèvre et Maine Agglo dans le cadre du recrutement d'un responsable adjoint de service,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de recourir, dans le cadre du dossier précité, à un accompagnement par le cabinet Think Doctor – Chasseurs de talents, cabinet de conseil en ressources humaines.

ARTICLE 2 : de signer le contrat avec le cabinet Think Doctor fixant les honoraires suivants :

→ Honoraires de recrutement : forfait de 9 000€ HT

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

CHASSEURS DE TALENTS

Contrat et conditions de collaboration

**Mission d'assistance au recrutement de votre
Responsable adjoint service Cycle de l'Eau H/F
Cellule Travaux
Méthode par Approche complète**

Contrat entre :

LE CLIENT : Clisson Sèvre et Maine Agglo

Représenté(e) par : Monsieur Jean-Guy Cornu - Maire-Président

Adresse : 13 rue des Ajoncs 44190 Clisson

SIRET : 200 067 635 00132

et :

THINK DOCTOR

Représenté (e) par : Le Président, Arnaud SANCHEZ

Siège social : 6, rue de Braque à Paris (75003)

SIRET : 90371956500017

Objet du contrat – engagements des parties

1. Objet du contrat : THINK DOCTOR accompagne le client, par ses conseils et la mise en œuvre de ses moyens notamment d'approche directe, dans la recherche et la sélection de candidats en vue de pourvoir un poste au sein de son organisation.
2. Consultants intervenants : L'équipe dédiée à cette mission est constituée de : Arnaud SANCHEZ, Président, et l'équipe de consultants de THINK DOCTOR.
3. Durée de la collaboration : A compter de la date de signature du contrat, THINK DOCTOR s'engage à n'approcher aucun collaborateur de la structure cliente.
4. Obligation de résultat : THINK DOCTOR garantit la bonne fin de la mission en cas d'approche directe et une obligation de moyens dans les autres cas d'intervention.
5. Exclusivité de la collaboration : THINK DOCTOR et son client s'engagent à l'exclusivité de la collaboration à compter de la signature du présent contrat pour favoriser une relation constructive entre le client et son conseil.
6. Confidentialité de l'exécution de la mission : THINK DOCTOR et le client garantissent la confidentialité des échanges dans le cadre de ce contrat.
7. Propriété intellectuelle : Les documents transmis dans le cadre de cette collaboration restent la propriété de l'émetteur, et ne peuvent être utilisés en dehors de cette collaboration.
8. Déontologie: THINK DOCTOR s'engage à respecter les règles professionnelles et déontologiques en vigueur.

Respect et qualité du processus

1. Respect du profil défini : le client s'engage à ne modifier aucun élément substantiel du profil initialement défini pendant son exécution. THINK DOCTOR rédige en démarrage de collaboration une synthèse de sa compréhension du contexte, des missions et du profil du candidat recherché.
2. Respect du déroulement du processus : THINK DOCTOR s'engage à assister le client pendant la démarche, à mettre en oeuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour le respect et l'efficacité de chaque étape du processus visant à la réussite optimale de la collaboration et à assurer un reporting régulier de ses travaux (modalités à définir) :
 - A. la définition du besoin,
 - B. la mobilisation du savoir-faire de THINK DOCTOR en matière d'approche directe grâce à l'intervention de son pôle de chargés de recherche, l'utilisation de bases de données spécifiques, et l'activation de ses réseaux professionnels et sociaux,
 - C. la sélection par THINK DOCTOR des candidats présentés au client, grâce à l'évaluation approfondie de chaque candidature et l'appui de tests de personnalité,
 - D. l'élaboration du pronostic d'intégration de chaque candidat présenté au client, élément déterminant constitutif d'un rapport de présentation de celui-ci dont la transmission au client est garantie avant la première rencontre,
 - E. le conseil sur la composition du jury, l'intermédiation lors des premières rencontres,
 - F. la prise de références professionnelles exclusivement prises par THINK DOCTOR, lorsque la confidentialité de la démarche du candidat n'est pas entamée,
 - G. le conseil pour favoriser le meilleur choix final, l'aide à la négociation, le suivi d'intégration auprès du candidat retenu et de sa hiérarchie (sous une durée de 12 mois).
3. Egalité de traitement des candidats : Les candidatures internes et externes directement reçues par notre client doivent être transmises à THINK DOCTOR pour être étudiées dans les mêmes conditions.
4. Contribution du client au cours du processus : dans l'intérêt de la bonne exécution de la mission, le client s'engage à statuer sur l'intérêt de la candidature adressée par THINK DOCTOR, dans un délai raisonnable n'excédant pas dix jours :
 - après l'envoi de son CV,
 - après la présentation des candidats.
5. Traitement des candidats non retenus : sauf demande contraire du client, THINK DOCTOR assure l'information aux candidats non retenus selon les règles en vigueur au sein du cabinet. Tout candidat non retenu pourra échanger avec le consultant.

Honoraires

1. **Pour cette mission, le montant des honoraires est fixé forfaitairement à 9 000 HT (neuf mille euros hors taxe), incluant les frais administratifs et techniques, notamment la passation et analyse des inventaires de personnalité Assesfirst pour les candidats et leur futur N+1.**
2. Le montant des honoraires de THINK DOCTOR est défini en fonction du poste à pourvoir. Ils sont dus dans leur totalité et répartis comme suit :
 - 50 % à la définition de poste,
 - 30 % à la présentation d'au moins deux candidats,
 - 20 % à l'accord du candidat retenu de la promesse d'embauche établie par le client.

3. Après validation, différentes annonces pourront être publiées au frais du client.
4. Les frais de déplacement du consultant sont offerts.
5. Engagement supplémentaire : toute candidature analysée par THINK DOCTOR, dans le cadre de la mission, et retenue par notre Client pour un poste différent, sera considérée comme une mission complémentaire. Elle sera facturée hors taxe le double du salaire brut mensuel du candidat retenu.
6. THINK DOCTOR ou toute entité détenue par Arnaud SANCHEZ pourra se prévaloir de cette mission comme référence.

Arrêt de la mission

En cas d'arrêt de la mission (quelque soit le motif), la 2e partie des honoraires est due si l'annulation intervient 30 jours après la signature du contrat. La troisième partie des honoraires est due si elle intervient après la présentation d'au moins 2 candidats.

Chaque page doit être paraphée, la dernière devant être datée et signée.

**CHASSEURS
DE TALENTS**

Fait à Nantes le 30/06/2025

Pour Clisson Sèvre et Maine Agglo
Le Maire-Président
Monsieur Jean-Guy Cornu

Pour THINK DOCTOR
Le Président
Monsieur Arnaud SANCHEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Arnaud Sanchez', is written over a light blue grid background.